

Département du
Bas-Rhin

Arrondissement de
Saverne

Nombre des conseillers élus
15

Conseillers en fonction
15

Conseillers présents
10

COMMUNE DE STUTZHEIM-OFFENHEIM

Procès-verbal du conseil municipal du 8 avril 2024

Le 8 avril 2024, le Conseil Municipal de la Commune de STUTZHEIM-OFFENHEIM, légalement convoqué en date du 26 mars 2024, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Charles LAMBERT, Maire.

Secrétaire de séance : Estelle HALTER.

Présents : Marie CARNEVALI, Josiane CODEX, Christophe DELMULLE, Jonathan FUSSLER, Muriel GANGLOFF, Estelle HALTER, Christian HUFSCHMITT, Jean-Charles LAMBERT, Jean-Marc REINMANN, Marie Paule RUI

Excusés : Laurence BOUR, Laure DEVIVIER donne pouvoir à Christian HUFSCHMITT, Philippe GARTISER donne pouvoir à Josiane CODEX, Valérie GRANGER donne pouvoir à Marie Paule RUI, François LUTZ donne pouvoir à Estelle HALTER.

Ordre du jour :

- Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 04/03/2024
- Rapport d'activités, des commissions et de la Communauté de Communes
- Point travaux :
 - Salles des Loisirs et de la Souffel
 - Voie verte
 - Arrêt de bus
 - Voie bus
 - Cimetière de Stutzheim
- Taux de la fiscalité directe locale
- Budget :
 - Compte Financier Unique 2023
 - Affectation des résultats 2023
 - Budget primitif 2024
- Journée citoyenne
- Énergies Renouvelables
- Ressources Humaines :
 - Réduction de la durée hebdomadaire de service d'un agent technique
- Compte-rendu d'activités 2023 R-GDS
- D.I.A.
- Questions diverses

1. Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 4 mars 2024

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 4 mars 2024 est lu.

Jonathan FUSSLER demande à modifier la phrase suivante du point 2 : « Jonathan FUSSLER propose l'installation de coussins berlinois au milieu de la route de Behlenheim pour réduire la vitesse. Mais la Collectivité européenne d'Alsace n'accepte plus ce système en raison des risques d'accidents. » comme suit : « Jonathan FUSSLER propose l'installation de coussins berlinois au milieu de la route de Behlenheim pour réduire la vitesse. Philippe GARTISER répond que la Collectivité européenne d'Alsace n'accepte plus ce système en raison des risques d'accidents. »

Après modification de cette phrase, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Rapport d'activités, des commissions et de la Communauté de Communes

Monsieur le maire présente son rapport d'activités :

- 5 mars : réunion avec les représentants des parents d'élèves
- 6 mars : obsèques de Christina ADAM, épouse de l'ancien maire d'Offenheim RH
- 7 mars : réunion de travail sur la protection de la route de Behlenheim
- 8 mars : réunion du conseil de fabrique
- 10 mars : concert du chœur *Parenthèses* à l'église de Stutzheim
- 11 mars : conseil de discipline au centre de gestion ; bilan d'activités 2023 de R-GDS ; RDV avec Hugues GAERTNER pour la réparation de la croix du cimetière de Stutzheim
- 12 mars : réunion entre l'Association Foncière et Pierre BARDON concernant l'assujettissement à la TVA
- 14 mars : réunion de préparation du parcours de Noël
- 15 mars : signature d'une motion à l'école
- 18 mars : inauguration de *Strass'Iran* à l'Aubette à Strasbourg
- 20 mars : réunion des délégués COS à Truchtersheim
- 21 mars : réunion 1 % paysage GCO avec M. FEHRNBACH
- 22 mars : réunion avec l'expert judiciaire concernant le chantier des salles ; rdv avec Claude Gérard au sujet du badminton et du job dating ; AG du TCOS
- 23 mars : AG de l'AAMAKO (association des amis de la maison du Kochersberg) à Wangen ; taille des arbres fruitiers au parc de la Souffel
- 24 mars : duathlon à Willgottheim
- 25 mars : réunion du SCOTERS à Strasbourg ; réunion adjoints et préparation budgétaire
- 26 mars : obsèques de Maryse LAMBERT, ancienne institutrice de l'école ; préparation PCAET avec Christophe DELMULLE
- 27 mars : réunion voie bus
- 28 mars : réunion avec les champs d'escale ; réunion concernant les emplois aidés avec la CeA à Quatzenheim
- 31 mars : Pâques, crécelles
- 2 avril : réunion aménagement foncier à Griesheim
- 3 avril : réunion de préparation de l'inauguration de la piste cyclable
- 5 avril : entretien téléphonique avec le sous-préfet au sujet de la FSIL et de la DETR ; fête de la fraternité à Dossenheim ; AG du crédit mutuel à Oberhausbergen
- 7 avril : Gougenheim en forêt avec Alsace Nature
- 8 avril : Commission Communale des Impôts Directs ; début des travaux de pose des agrès au parc de la Schlick ; nettoyage du passage de la Klamm par une société d'égauge

Estelle HALTER a participé à une réunion avec les représentants des parents d'élèves le 5 mars, au sujet de l'absentéisme de certains professeurs à l'école élémentaire, notamment pour la classe de GS/CP. Elle a également participé au conseil de classe de l'école du Petit Pont le 12 mars, puis à la signature de la motion rédigée par les RPE en présence des médias le 15 mars, afin de souligner les problématiques liées à l'absence répétée de certains professeurs.

Une réunion CCVA était organisée le 14 mars pour faire le bilan sur le Parcours de Noël 2023 et préparer l'édition de 2024.

Le 28 mars, réunion avec la présidente des Champs d'Escale pour faire le point sur les inscriptions à la rentrée 2024, ainsi qu'un point financier.

3. Point travaux

Extension de la salle des Loisirs et rénovation de la salle de la Souffel : Un expert judiciaire a été désigné, et a donné l'autorisation de lancer les travaux de réparation. Une réunion avec SOTRAVEST est prévue jeudi 11 avril à 9 h pour préparer le démarrage des réparations.

Voie verte : La RD41 sera barrée le 22 avril pour la pose de la passerelle sur le Musaubach.

La signalétique n'est pas terminée, l'enrobé côté Stutzheim n'est pas validé. L'inauguration est programmée le 15 juin 2024 à 9 h 30 ; il s'agira d'un trajet à vélo avec un démarrage vers 10 h à Oberhausbergen, passage à Stutzheim où il faudra organiser un petit arrêt avec banderole ou décorations, puis trajet jusqu'à Willgottheim.

Arrêt de bus Quirin : Les arrêts de bus sont réalisés ; les poteaux avec les horaires de bus sont fixés. Les bus s'y arrêteront prochainement.

Le tourne à gauche situé à la sortie de Stutzheim est dangereux ; il est nécessaire d'y ajouter une signalisation pour sécuriser.

Voie bus : Une réunion a eu lieu à Stutzheim-Offenheim le 27 mars avec l'EMS, le Grand Est, la CeA, la CTBR, et la CTS. Le budget de l'EMS serait d'environ 6 millions d'euros. La voie bus s'arrêtera à Oberhausbergen. Les travaux sont envisagés à la suite de la réalisation de la voie bus sur la M351, autour de 2026 – 2027.

Cimetière de Stutzheim : Le crucifix a été réparé et redéposé. Les deux poteaux corniers à l'entrée du cimetière ont été remplacés et réparés. Le personnel de l'entreprise Scherberich est en train de joindre le mur côté parking, puis terminera les joints des couvertines. Il faudra ensuite faire venir le ferronnier pour réinstaller la grille.

4. Taux de la fiscalité directe locale

2024-20 : TAUX DE LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE

VU la loi de finances 2024 et notamment son article 151 instaurant une majoration spéciale de 5 % de la Taxe d'Habitation si le taux maximum de 2024 est inférieur à 75 % du taux moyen pris en compte

CONSIDÉRANT que le taux moyen pris en compte pour la majoration spéciale des communes tient compte uniquement des données départementales des communes et syndicats fiscalisés, et qu'il est de 19,96 % dans le Bas-Rhin ;

CONSIDÉRANT que la majoration est d'un point de pourcentage au maximum, et que le taux majoré ne pourra pas dépasser 14,97 % ;

CONSIDÉRANT la délibération en date du 03/04/2023 par laquelle le Conseil Municipal a fixé les taux des impôts directs locaux à :

- TFPB : 28,94 %
- TFPNB : 38,73 %
- TH : 11,05 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de porter les taux des impôts directs locaux en 2024, en application de la majoration spéciale de la Taxe d'Habitation, à :

- TFPB : 28,94 %
- TFPNB : 38,73 %
- TH : 12,05 %

5. Budget

2024-21 : COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023

Le Conseil Municipal examine le compte financier unique 2023 qui s'établit ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- **Dépenses : 902 267,95 €**
 - o Chapitre 011 : Charges à caractère général 390 104,41 €
 - o Chapitre 012 : Charges de personnel et frais assimilés 362 466,59 €
 - o Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections 2 662,71 €
 - o Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante 145 894,47 €
 - o Chapitre 66 : Charges financières 1 139,77 €

- **Recettes : 1 053 909,86 €**
 - o Chapitre 013 : Atténuation de charges 4 103,50 €
 - o Chapitre 70 : Prod. services, domaine, ventes diverses 39 089,19 €
 - o Chapitre 73 : Impôts et taxes 93 427,46 €
 - o Chapitre 731 : Fiscalité locale 675 208,91 €
 - o Chapitre 74 : Dotations, subventions et participations 194 571,87 €
 - o Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante 45 135,81 €
 - o Chapitre 77 : Produits exceptionnels 2 373,12 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

- **Dépenses : 275 283,28 €**
 - o Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves 9 815,43 €
 - o Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées 24 538,87 €
 - o Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles 10 195,20 €
 - o Chapitre 21 : Immobilisations corporelles 90 466,22 €
 - o Chapitre 23 : Immobilisations en cours 140 267,56 €

- **Recettes : 524 000,42 €**
 - o Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections 2 662,71 €
 - o Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves 399 408,65 €
 - o Chapitre 13 : Subventions d'investissement 21 929,06 €
 - o Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées 100 000,00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le compte financier unique 2023.

2024-22 : AFFECTATION DU RÉSULTAT 2023

Le conseil Municipal vient d'adopter le compte financier unique 2023, dont les résultats se présentent comme suit :

Reports

Pour rappel : Excédent reporté de la section d'investissement de l'année antérieure : 59 240,29 €
Pour rappel : Excédent reporté de la section de fonctionnement de l'année antérieure : 144 898,54 €

Soldes d'exécution de l'exercice 2023

Un solde d'exécution (excédent – 001) de la section d'investissement de : 248 717,14 €

Restes à réaliser de la section d'investissement de :

- Dépenses : 1 305 010,77 €
- Recettes : 1 290 663,33 €

Un solde d'exécution (excédent – 002) de la section de fonctionnement de : 151 641,91 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE d'affecter au budget 2024 le résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 de la façon suivante :

Investissement :

Chapitre 001

Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 307 957,43 €

Fonctionnement :

Chapitre 002

Excédents de résultat de fonctionnement reporté : 296 540,45 €

2024-23 : BUDGET PRIMITIF 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le budget primitif pour l'exercice 2024 comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Dépenses : 1 295 362,45 €

- Chapitre 011 : Charges à caractère général 390 600,00 €
- Chapitre 012 : Charges de personnel et frais assimilés 381 250,00 €
- Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement 360 000,00 €
- Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante 160 550,00 €
- Chapitre 66 : Charges financières 2 962,45 €

- Recettes : 1 295 362,45 €

- Chapitre 002 : Résultat d'exploitation reporté 296 540,45 €
- Chapitre 013 : Atténuation de charges 4 000,00 €
- Chapitre 70 : Vente de produits fabriqués, prestations de services 42 500,00 €
- Chapitre 73 : Impôts et taxes 746 025,00 €
- Chapitre 74 : Dotations, subventions et participations 179 797,00 €
- Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante 26 500,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

- Dépenses : 2 868 782,76 €

- Chapitre 041 : Opérations patrimoniales 85 000,00 €
- Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées 18 000,00 €

- Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles 19 850,00 €
 - Chapitre 21 : Immobilisations corporelles 711 179,22 €
 - Chapitre 23 : Immobilisations en cours 2 034 753,54 €
- **Recettes : 2 868 782,76 €**
- Chapitre 001 : Solde d'exécution d'investissement reporté 307 957,43 €
 - Chapitre 021 : Virement de la section d'exploitation 360 000,00 €
 - Chapitre 041 : Opérations patrimoniales 85 000,00 €
 - Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves 47 000,00 €
 - Chapitre 13 : Subventions d'investissement 1 408 825,33 €
 - Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées 660 000,00 €

AUTORISE Monsieur le Maire à exécuter le budget 2024,

AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer des transferts de crédits de chapitre à chapitre, dans la limite de 7,5 % du total de chaque section, hors dépenses de personnel.

6. Journée citoyenne

L'organisation de la journée citoyenne suit son cours. Il manque des chefs d'équipe pour de nombreux ateliers et/ou chantiers. Les ateliers et chantiers prévus à ce jour sont :

- Préparation du repas
- Activité pour les enfants
- Dépoussiérage des vitraux de l'église d'Offenheim
- Aménagement et entretien du chemin du Lavoir
- Rénovation du terrain de pétanque
- Remise en peinture des bancs de l'école
- Nettoyage du chemin entre l'école élémentaire et l'école maternelle
- Création d'un escalier rue du Moulin
- Nettoyage des agrès dans les cours des écoles

Pour le moment, ni l'APE ni les RPE ne souhaitent s'occuper des enfants de moins de 7 ans. Ils relaient le message aux parents bénévoles de l'école.

7. Énergies Renouvelables

Il faut définir des zones d'accélération des énergies renouvelables sur le ban communal.

Après réflexion et discussions, trois énergies ont été retenues : le biométhane, le photovoltaïque, et la géothermie de surface (peu profonde). Des plans de zonage ont été présentés au conseil municipal. Les projets seront proposés au vote lors d'un conseil municipal ultérieur.

8. Ressources Humaines

2024-24 : MODIFICATION DE LA DURÉE HEBDOMADAIRE DE SERVICE D'UN AGENT TECHNIQUE

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération en date du 18 juillet 2017 créant le poste d'adjoint technique territorial à temps non complet ;

VU la délibération en date du 6 novembre 2017 portant première modification de la durée hebdomadaire de service concernant ce poste ;

VU la délibération en date du 6 novembre 2023 portant deuxième modification de la durée hebdomadaire de service concernant ce poste ;

VU la demande écrite de l'agent en date du 27 février 2024 ;

VU l'avis du Comité Social Territorial en date du 20/03/2024 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 13 voix POUR et 1 ABSTENTION,

MODIFIE la durée hebdomadaire de service du poste d'adjoint technique territorial affecté à l'entretien de l'école maternelle et des salles communales, initialement fixé à 13,50/35^{ème}, augmenté une première fois à 14,35/35^{ème} puis une deuxième fois à 15,22/35^{ème}, en le portant à **5,25/35^{ème}** à compter du 1^{er} mai 2024 ;

AUTORISE monsieur le maire à signer tout acte relatif à cette décision.

9. Compte-rendu d'activités 2023 R-GDS

Le compte-rendu d'activités de R-GDS de l'année 2023 est présenté aux conseillers municipaux.

10. Déclarations d'Intention d'Aliéner (D.I.A.)

En mars et avril 2024, trois D.I.A. ont été réceptionnées :

Date de dépôt	Adresse	Superficie
08/03/2024	13 rue de l'Église	5 a 62 ca
14/03/2024	4 rue de la Garance	6 a 72 ca
14/03/2024	32 route de Saverne	3 a 57 ca

11. Questions diverses

Job d'été : Il est envisagé de recourir à deux jobs d'été cette année : le premier pour réaliser des travaux d'arrosage et de tonte, et le deuxième pour réaliser divers petits travaux d'entretien dont des travaux de peinture.

Concert : la présidente de l'ensemble vocal féminin *Synadelphie* a sollicité M. le maire pour réaliser un concert dans l'église de Stutzheim dimanche 2 juin 2024. Monsieur le maire demande si un conseiller serait présent pour l'ouverture et la fermeture des salles, et pour l'organisation du pot de remerciement à la fin du concert. En l'absence de réponse positive, monsieur le maire est contraint de répondre négativement à la demande de *Synadelphie*.

12. Tour de table

Josiane CODEX demande des nouvelles du permis Boule. Monsieur le maire répond que pour l'ATIP, il n'y a plus de raison de s'opposer au permis, puisqu'ils ont répondu à toutes les demandes.

Marie Paule RUI demande quand le conseil abordera la question des élections européennes, qui auront lieu le 9 juin. Monsieur le maire répond que la question sera discutée lors du prochain conseil municipal. Les assesseurs seront contactés auparavant pour connaître leur disponibilité.

Muriel GANGLOFF indique avoir passé un très bon moment lors des crécelles ; les enfants ont eu un super accueil des habitants. 18 jeunes étaient présents à Offenheim. Les enfants étaient courageux, notamment vu les conditions météorologiques défavorables.

Le maire remercie les élus, et notamment Estelle, Philippe, Josiane et Christian, pour tout ce qu'ils font et les relations qu'ils entretiennent avec les partenaires, puis tous les conseillers pour leur investissement.

La séance est levée à 22 h 50.

La secrétaire de séance,



Estelle HALTER



Le Maire,



Jean-Charles LAMBERT